



snalc

de l'école au supérieur

► Communiqué de presse

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

QUI VEUT TUER LE BAC (ET LES COLLÈGUES À LA TÂCHE) ?

Le **SNALC** tient au caractère national du baccalauréat, garanti par des épreuves nationales, terminales et anonymes, comme le sont (encore) celles de français et de philosophie.

Mais comment considérer aujourd'hui que le maintien de ces épreuves est une bonne chose au vu des conditions de travail qui sont imposées aux professeurs ?

Le **SNALC** trouve scandaleux de voir des collègues de Français interroger, par exemple, 66 candidats sur 25 listes de textes différentes. Sans compter le fameux nouvel entretien, qui porte sur tellement d'œuvres différentes que les collègues n'auront pas matériellement le temps de les lire, ni même de les feuilleter.

Mais cela devient inqualifiable quand ils doivent s'exécuter tout en ayant une soixantaine de copies à corriger dans le même temps, et sur écran, avec la possibilité pour des inspecteurs de leur signifier qu'ils ne le font pas assez rapidement.

De même, le **SNALC** est atterré de voir que des professeurs de Philosophie doivent corriger jusqu'à 150 copies, toujours sur écran et sans que les expérimentations antérieures n'aient donné lieu à des retours ; et ce, en sachant que leur correction pourra ne servir à rien. Des personnels se retrouvent à scanner des copies qui pourront ensuite être imprimées et corrigées... avant peut-être d'être une nouvelle fois scannées ?

Face à de telles conditions de travail, qui peuvent encore être aggravées car les convocations pour le Grand Oral ne sont pas toutes encore arrivées, le **SNALC** exige que le ministère prenne ses responsabilités. Un employeur qui se pare de termes comme la confiance et la bienveillance devrait avoir honte d'imposer de telles conditions de travail, à moins qu'il n'entende tuer le baccalauréat une fois pour toutes et achever des professeurs déjà épuisés par deux années plus que complexes ?

Le **SNALC** rappelle à tous les correcteurs que son préavis de grève couvre toutes les actions qui pourraient être entreprises d'ici à la fin de l'année.

Paris, le 14 juin 2021

Contact : Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, pedagogie@snalc.fr

SNALC. De l'école au supérieur